Programme Win2Wal : appel 2022

Objectifs

Durée :

Porteur(s) : Centre de Recherche Haute Ecole

A la demande de Monsieur W. BORSUS, Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, le Département de la Recherche et du développement technologique du SPW Recherche (SPW - EER) a le plaisir de vous annoncer le lancement de l'appel 2022 du programme WIN2WAL (Win-Win Wallonia).

Le projet consistera en une recherche industrielle, selon la définition figurant à l'article 2 du décret du 3 juillet 2008 relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie.

Dans ce cadre, les objectifs du programme Win2Wal sont :

• Réaliser une recherche stratégique innovante ;

· Située sur l'échelle de maturité technologique en aval de la recherche fondamentale et en amont des projets financés dans le cadre des pôles de compétitivité wallons ;

· Dans une thématique définie comme stratégique pour l'économie wallonne ; pour laquelle un besoin industriel fort a été identifié et est susceptible de déboucher à terme sur la mise au point d'un nouveau produit, procédé ou service (PPS) valorisable par l'entreprise wallonne qui soutient le projet ;

• Favoriser les liens entre différents acteurs de la recherche en Wallonie, entre les entreprises et les Universités, Hautes Écoles et/ou Centres de Recherches associés et les Centres de Recherche agréés.

Le programme s'inscrit dans la Stratégie de Spécialisation Intelligente RIS3 de la Wallonie et privilégie les thématiques qui y sont liées.

Conditions d'éligibilité

Type de Promoteur - Partenaire Académique

- Haute École ou Centre de Recherche associé
- Université

Partenaire technologique

- Centre de Recherche agréé (CRa)

Soutien industriel

- Petite entreprise (PE)
- Moyenne entreprise (ME)
- ou Grande entreprise (GE).

Dates importantes :

- Vendredi 1 octobre 2021 : Lancement du programme

- Mardi 16 novembre 2021 à 12h00 : Clôture des soumissions des déclarations d'intention

- Lundi 1 mars 2022 à 12h00: Clôture des soumissions des propositions détaillées

Le calendrier peut changer suite à l'évolution de la pandémie de covid-19. Les dates faisant foi sont celles publiées ICI

Budget

Le budget prévisionnel dédié à cet appel est de 2 millions pour le financement des projets ayant comme promoteur une unité Haute École ou Centre de Recherche associé à une Haute École.

Bailleur de fonds

- **Région Wallonne**

Critères de sélection

L'appel 2022 est ouvert aux deux thématiques suivantes :

- DIS 2 : Innovations pour une santé renforcée
- DIS 5 : Chaînes agroalimentaires du futur et gestion innovante de l'environnement

L'appel 2023 sera ouvert aux trois thématiques suivantes :

- DIS 1 : Matériaux circulaires
- DIS 3 : Innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs
- DIS 4 : Systèmes énergétiques et habitat durables

Mots-clés

Région wallonne

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)
- Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)
- Christine DEOM (deom.c@synhera.be)
- Hélène CARMON (carmon.h@synhera.be)
- Michele BUSCEMI (buscemi.m@synhera.be)
- Yves LACCROIX (laccroix.y@synhera.be)